

## ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2012 PARIS - HOTEL NOVOTEL PARIS TOUR EIFFEL – 23 MARS 2013

Après l'accueil des représentants par le Secrétaire Général Jean-Claude Méric qui a rappelé les procédures de vote, la séance a débuté à 9h20 sous la présidence de Jean-Pierre Champion.

L'assemblée générale disposait à 10h30 de 134 présents et représentés totalisant 96741voix sur 214 représentants statutaires (soit 130 528 voix).

\* Il a été procédé au vote des **procès-verbaux** des assemblées générales du [24 mars 2012](#) et [9 décembre 2012](#) qui ont été adoptés à l'unanimité.

\* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

\* Philippe GOUARD a exposé le **rapport de la Direction Technique** pour l'année écoulée.

\* La Président a ensuite remercié Philippe pour les 3 mandats pendant lesquels il a œuvré au sein de la Direction Technique.

\* Philippe Gouard a fait une intervention sur son action au cours des trois derniers mandats.

\* Dans le cadre du [rapport financier 2012](#), le commissaire aux comptes a présenté ses rapports puis l'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos ainsi qu'à l'affectation des résultats. Unanimité moins 8 voix d'abstention** pour chacun de ces votes du rapport financier.

\* Le [budget prévisionnel 2013](#) a également été adopté à l'unanimité moins 8 voix d'abstention.

\* La [politique générale](#) de la FFVoile a été présentée par le Président.

\* Pour la première année, les responsables de départements, commissions et mission ont fait, pour chacune des entités, une [présentation des actions à mettre en place au cours de la mandature](#) :

Intervention de Jean KERHOAS pour le département **Développement**,  
Intervention de Jean-Pierre CHURET pour le département **Voile Légère**,  
Intervention de Henry BACCHINI pour le département **Habitables**,  
Intervention de Jean-Claude MERIC pour la **Vie Fédérale**,  
Intervention de Claire FOUNTAINE et Jacques CATHELINEAU pour le **Haut Niveau**.

\* Remise de la **médaille d'or** de la Fédération Française de Voile.

- ✓ Cette année, Jean-Pierre Champion a honoré **Abel BELLAGUET**, l'homme fidèle, entre autres, de l'arbitrage et du Jury d'Appel.
- ✓ **Pierre SAINT MARTY**, précurseur des bonnes relations entre la FFVoile et l'ENV, élu de la FFVoile, Président de la commission handivoile. Président de club handi-valide, il est celui qui a activé la commission mixte FFVoile / FFH.
- ✓ **Yvon QUILLEC**, compétiteur au long palmarès, Président du yacht club de Morlaix, organisateur d'épreuves, membre du comité directeur de la ligue de Bretagne. Un engagement sans faille pour le sport de la voile, principalement en région Bretagne et plus particulièrement au bénéfice du YC de Morlaix.
- ✓ **Jonathan LOBERT**, garçon enjoué, pourvu d'un relationnel fin et direct. Il sait ce qu'il veut. Doté d'une force de travail et d'une intelligence peu commune, il boucle son cursus d'ingénieur en 2009 ; En septembre 2007, il passe en Finn. 2012, JO de Londres : Jonathan est médaille de bronze en Finn.

Après le déjeuner les représentants ont assisté à la suite des interventions relatives aux perspectives fédérales, à savoir :

Paul ROUSSANGE pour la **Commission Médicale**,  
Michel DUCLOT pour la Mission **Formation et Emploi**,  
Jean-Luc DENECHAU pour la **Commission Centrale d'Arbitrage**.

\* La conclusion de ces exposés a été faite par le Président en apportant des précisions sur la politique générale de la Fédération.

\* Vote sur la **politique générale** de la FFVoile : **Unanimité moins 8 voix d'abstention**.

\* Jean-Christophe BREILLAT, Avocat au Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux [Statuts](#), [règlement intérieur](#) et [règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage](#)** de la FFVoile.

Ces modifications ont été **adoptées à l'unanimité**.

Le Secrétaire Général a fait lecture de la résolution soumise au vote des représentants :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications des statuts, du règlement intérieur et du règlement disciplinaire dopage qui lui ont été présentées et donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 23 mars 2013, de procéder aux éventuelles modifications des statuts, du règlement intérieur et du règlement disciplinaire dopage qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale.*

- **Adoption à l'unanimité.**

\* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau a été exposée par le médecin coordonnateur, Olivier Castagna.

\* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations** versées par les membres affiliés pour l'année 2014, soit 270 euros (gratuité pour les associations de classes) : **Unanimité**.

\* **Questions écrites** : Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2012 à 16h15.

[Site AG 2012 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2012/index.asp>]